

Sept résidences sont gérées par la société Promologis : R2 – R3 – R4 – R5 – R6 – R7 - R8. Elles sont implantées sur le campus de l'INSA. Elles sont au nombre de 7 soit 1263 lits au total.



Résidence Promologis

Promologis - Régie logements Etudiants
Résidence INSA R3
8 allées des sciences appliquées
31400 Toulouse
Tél. : 0826 302 302– Fax : 05.62.17.39.59

Description des prestations

Les studios proposés ont en moyenne une superficie de 20 m². Ils sont équipés :

- * d'un coin cuisine : un évier inox avec mélangeur, un réfrigérateur (50l), une plaque chauffante électrique (2 feux),
- * d'un sanitaire : un bac à douche, un WC, un bidet, un lavabo,
- * d'une ventilation mécanique contrôlée,
- * d'un chauffage individuel : 2 radiateurs électriques,
- * d'un mobilier fixe : un meuble sous-évier, un meuble de rangement au dessus de l'évier, un meuble formant table avec une prise de 20 A pour mini-four ou micro-ondes, un plan de travail sous fenêtre avec caisson,
- * divers : une prise TV, une prise téléphone.

Les studios sont aussi équipés d'un sommier, d'un tabouret et d'une chaise. Promologis propose également, à titre optionnel, des prestations complémentaires : location matelas – location vaisselle – location linge de maison – service nettoyage appartement (se renseigner auprès de Promologis pour les tarifs et les conditions).

Les résidences 5 et 6 comprennent six salles d'études chacune, une salle de gymnastique et une salle de danse.

Les résidences 2 et 7 proposent aussi des logements de type 3 – colocataires -. Les résidences sont équipées d'un ascenseur (à l'exception des résidences 4 – 5 – 6) et de salons d'étages à chaque niveau. La résidence 3 propose 13 T1 bis meublés d'une surface de 30 m² permettant d'accueillir des couples. Des appartements de concierges animateurs sont prévus dans les résidences (1 appartement pour chaque résidence).

Modalités d'hébergement

Les studios gérés par la société Promologis sont réservés aux élèves-ingénieurs de l'INSA de Toulouse. Les étudiants intéressés peuvent retirer un dossier directement à la Régie Logements Etudiants de Promologis.

L'étudiant logé dans ces résidences est dans la même position que tout locataire d'une Habitation à Loyer Modéré.

Un bail est signé entre élève-ingénieur futur locataire et la Société Promologis. Une assurance locative est obligatoire. L'abonnement individuel au téléphone est possible.

Modalités de règlement

La société Promologis est propriétaire de ces résidences. L'élève ingénieur majeur signe un bail avec cet organisme. L'élève ingénieur locataire peut prétendre à l'Aide personnalisée au Logement (A.P.L). Attention, l'APL peut avoir des répercussions sur le montant des Allocations Familiales perçues par les parents : contacter votre Caisse d'Allocations

Familiales. Le loyer, payable à terme échu, est réglé directement au profit de la société HLM Promologis qui assure la gestion de ces studios.

Tarif 2009 (en moyenne) :

* T1 : 380€ à 425 € toutes charges comprises.

* T1 bis : 485€ à 550 € toutes charges comprises.

Il faut ajouter à ce total la taxe d'habitation annuelle, et le cautionnement d'un mois de loyer.